

**Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du**  
**mercredi 24 avril 2019**

Présents :

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Fabienne Gendarme, représentante du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Delphine Courtois, Directrice ff de l'école « les p'tits boulis »
- Nathalie Vanvynck, Directrice de l'école communale de Blanmont et Chastre
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de Cortil
- David de Schaetzen, représentant de l'amicale des parents de Gentinnes
- Aileen Mc Connell, représentante de l'amicale des parents de Gentinnes
- Christelle Chouard, représentante de l'amicale des parents de l'école « les p'tits boulis »
- Fabienne Vanderborght, représentante de l'amicale des parents de l'école « les p'tits boulis »
- Laura Moutquin, coordinatrice de la petite école de Gentinnes
- Virginie Marchal, représentante de l'opérateur d'accueil « les hirondelles »
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Ingrid Caille, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Bruno Van Zeebroeck, bénévole à l'école des devoirs de Chastre
- Gérard Peeters, président de « Ichi Judo »
- David Posocco, chef de l'unité scout de Chastre
- Denis Bequet, représentant de l'unité scout de Gentinnes
- Françoise Mertens, représentante de l'ONE
- Nathalie Poelaert, représentante de la Province
- Béatrice Barbier, directrice de l'école « les chardons »

Excusés :

- Hélène ryckmans, représentante du conseil communal
- Michel Flahaut, directeur de l'école communale de Cortil
- Dimitri Crickillon, directeur de la petite école libre de Gentinnes
- Anne de Gomerée, directrice de la petite école Notre-Dame de Cortil
- Laure Watelet, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- Edith Debroux, accueillante de l'école « les p'tits boulis »
- Anne Ferrière, les jardins de Léontine
- Anny Tassoul, bibliothèque communale de Chastre

Ordre du jour :

1. Présentation des membres
2. Présentation de la CCA
3. Approbation du ROI de la CCA
4. Approbation du projet pour le subside de la Province
5. Divers

1. Présentation des membres

La Présidente, Christine Brison, débute la séance en souhaitant la bienvenue à tout le monde et en les remerciant d'être aussi nombreux. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour de table pour se présenter, sachant que c'est la première CCA depuis le renouvellement.

2. Présentation de la CCA

Laura commence la réunion en demandant ce que représente l'accueil temps libre pour les personnes présentes. Nathalie Vanvynck parle d'un temps qui concerne l'école, en dehors du temps de midi. Elle se pose néanmoins la question de si ce n'est pas plus large que cela. Un membre d'une association répond que si vu qu'ils sont présents ce soir.

Laura explique que l'accueil temps libre reprend toutes les activités qui propose un accueil en dehors du temps scolaire et familial, comme le matin, le soir, le mercredi après-midi, le week-end, les vacances scolaires. Cela représente donc les accueils extrascolaires (tous réseaux confondus), l'école des devoirs, les unités scout, les centre de vacances, les clubs sportifs, culturels,...

Elle parle ensuite de la CCA en expliquant que cette dernière a lieu deux fois par an et qu'elle a plusieurs fonctions :

- Informer : sur ce qui se passe au sein de la commune, les projets déjà mis en place, les portes ouvertes,...
- Echanger : sur des besoins, des demandes, des projets (appel à projet de la Province, etc.), des difficultés de terrain,...
- Construire : des actions, des partenariats, une dynamique locale, des projets (Programme CLE dont on parlera juste après),...
- Coordonner : les agendas, les actions, les évènements, etc

Elle explique que la CCA a un grand rôle dans le programme CLE. Le programme CLE est un programme rédigé sur base des besoins de la population de Chastre, relevés lors de l'état des lieux (concernant les plages horaires, l'encadrements, la

diversité de activités, le coût, les structures,...). Nous devons refaire le programme CLE pour juin 2020 et Laura explique donc qu'ils recevront prochainement cette enquête/questionnaire pour l'état des lieux. Celle-ci sera distribuée à tout le monde, via les cartables dans les écoles, les sites internet de la commune, le Bien-Vivre à Chastre et par le passage de Laura dans les différentes structures (les associations, les écoles afin de discuter avec des enfants,...). Elle insiste sur l'importance de ce questionnaire pour améliorer la qualité d'accueil et compte sur les représentants de l'amicale pour faire circuler l'information. Afin que ce programme CLE soit plus concret, elle montre celui de 2015-2020. Elle explique ensuite que pour aboutir à des résultats, chaque année scolaire, des plans d'actions sont mis en place, en collaboration avec la CCA, et sont évalués en fin d'année. Elle prend le temps de nous montrer le plan d'action de 2018-2019 et de l'expliquer en quelques mots. Lors du point concernant une brochure reprenant toutes les activités extrascolaires sur la commune que la coordinatrice voulait mettre en place pour septembre (pour une meilleure visibilité), Magali Vrancken intervient et explique qu'il serait intéressant de recevoir cette brochure vers juin, afin d'être dans les temps pour inscrire les enfants comme par exemple pour les mouvements de Jeunesses. Laura prend bien note de cette remarque et fera en sorte de réaliser cette brochure dans les temps. Dans le pire des cas, elle propose de mettre en place une page ATL de la commune où différentes informations s'y trouveront déjà, en attendant la publication de cette brochure.

Laura explique que le plan d'action se fait aussi en collaboration avec les membres et demandent donc s'ils ont des propositions à faire pour celui de 2019-2020.

- Laura Moutquin demande s'il serait possible d'envisager une collaboration inter-réseau concernant le remplacement des accueillantes lors des absences. La coordinatrice répond que le personnel communal est déjà trop peu nombreux mais qu'il y aurait moyen de s'arranger pour le mercredi après-midi. Thierry Champagne lui demande un relevé des enfants présents au garderie à la petite école de Gentinnes afin de voir ce que l'on peut faire.
- David Posocco parle de créer une maison des jeunes, où il y aurait une personne référente

Les deux propositions sont entendues et seront débattues avec les collèges communal, l'échevine de l'extrascolaire et la coordinatrice ATL.

Avant de passer au point suivant, Monsieur Champagne a voulu faire un petit aparté concernant la volonté de travailler de manière consultative et participative. C'est pourquoi il y a une deuxième commission de l'extrascolaire, de l'enseignement et de la petite enfance qui a été mise en place au sein de la commune, présidé par Marie Thiry, et qui a pour but de réfléchir à toutes les matières tournant autour de l'enseignement et de l'extrascolaire, au contraire de la CCA qui se restreint à l'accueil temps libre au sens large. Christine Brison et Laura auront donc à réfléchir en collaboration avec ce conseil consultatif et la CCA de lanière à faire fonctionner ces deux entités en interaction et éviter l'effet de redondance. Toute participation à ce nouveau conseil consultatif est la bienvenue.

### 3. Approbation du ROI

Bien que chaque invité ait reçu le ROI avec la convocation et l'ordre du jour, Laura prend la peine de le relire, sachant qu'il servira de ligne de conduite et de cadre pour les 6 ans à venir.

Lors de la lecture, Françoise Mertens fait remarquer que le rôle de secrétariat fait partie des missions du coordinateur ATL. Il faut donc changer ce point, ce que Laura fait directement.

A la fin de la lecture, Laura demande s'il y a d'autres questions ou objections. Personne ne répond et elle passe donc au vote. Le ROI de la CCA est approuvé à l'unanimité.

### 4. Approbation du projet pour le subside de la Province

L'appel à projet de 2017-2018 consistait à délimiter les cours de récréation en zones de couleurs et de fournir du matériel/des jeux pour les différentes zones.

Depuis, les accueillantes se sont aperçues que les zones calmes étaient délaissées par les enfants par manque d'attrait. En effet, il n'y a pas ou peu de jeux présents. Le but était de laisser les enfants qui en avaient besoin lire, jouer avec leurs propres jeux (barbie, pet shop,...), dessiner,... Et c'est une bonne chose. Mais peu d'enfants éprouvent réellement ce besoin lors des accueils extrascolaires, où ils sont plus dans le jeu collectif. Il est donc dommage qu'une partie de la cour soit délaissée et donc non utilisée à bon escient.

En discussion avec toutes les accueillantes, de chaque réseau, nous avons choisi de partir sur l'aménagement des zones calmes, et ce, de manière durable. Nous avons par exemple pensé à des jeux en peinture comme par exemple twister, jeux de dames, jeu de l'oie, marelles, bateau pour l'imagination, bac à sable,...

Lors de la présentation de ce projet, Nathalie Vanvynck demande qui va décider de ce projet car elle n'est pas d'accord d'avoir une marelle dans la zone calme et que les professeurs partagent également cette cour et on leur mot à dire.

Laura précise que le projet n'est pas bouclé ! C'est une idée que nous avons eue et nous attendions justement d'avoir l'approbation des membres de la CCA concernant ce projet avant d'aller plus loin dans les démarches. Elle précise également que c'est un projet pour l'extrascolaire principalement mais que bien évidemment, cela va se faire en collaboration avec les professeurs et la direction. Le dossier est à rendre pour le mardi 30 avril mais un complément devra être rentré avant le 30 juin avec tous les détails : les plans des cours, les jeux prévus, les emplacements, le détail du budget,...

Puisqu'il n'y a plus de questions, on passe au vote. Le projet est accepté à l'unanimité.

## 5. Divers

Laura communique la date de la prochaine CCA, le mercredi 25 septembre, à 20h, à la commune. Elle précise qu'ils recevront le procès-verbal de cette réunion avec la convocation et que nous commencerons la prochaine séance par l'approbation de ce PV.

Elle demande s'il y a des questions.

Elle clôture la CCA en remerciant les personnes présentes ce soir et en leur souhaitant une bonne fin de semaine.

CHRISTINE BRISON

Echevine de l'extrascolaire

Présidente de la CCA

LAURA LEKEUX

Coordinatrice ATL

Secrétaire de la CCA